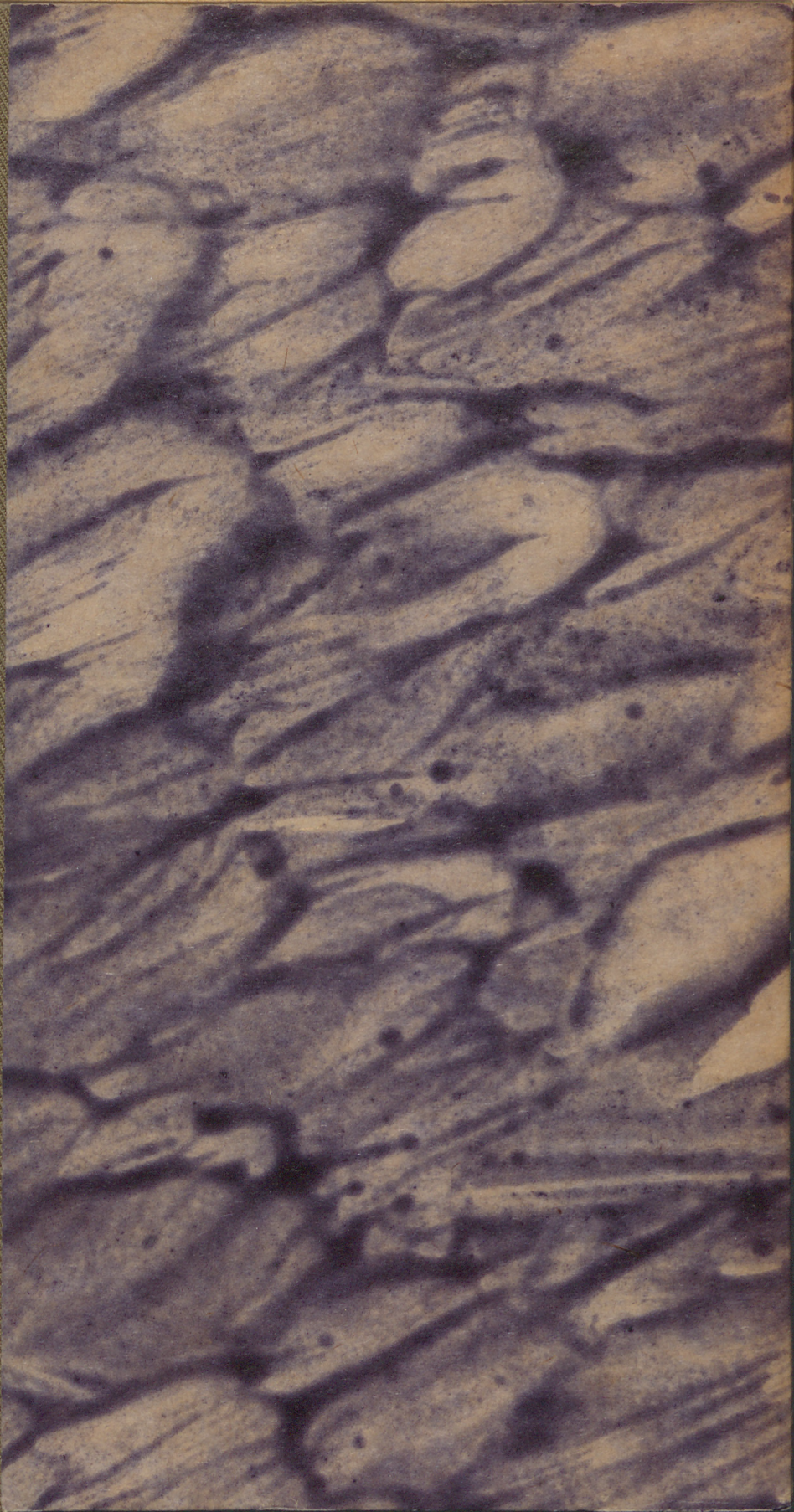
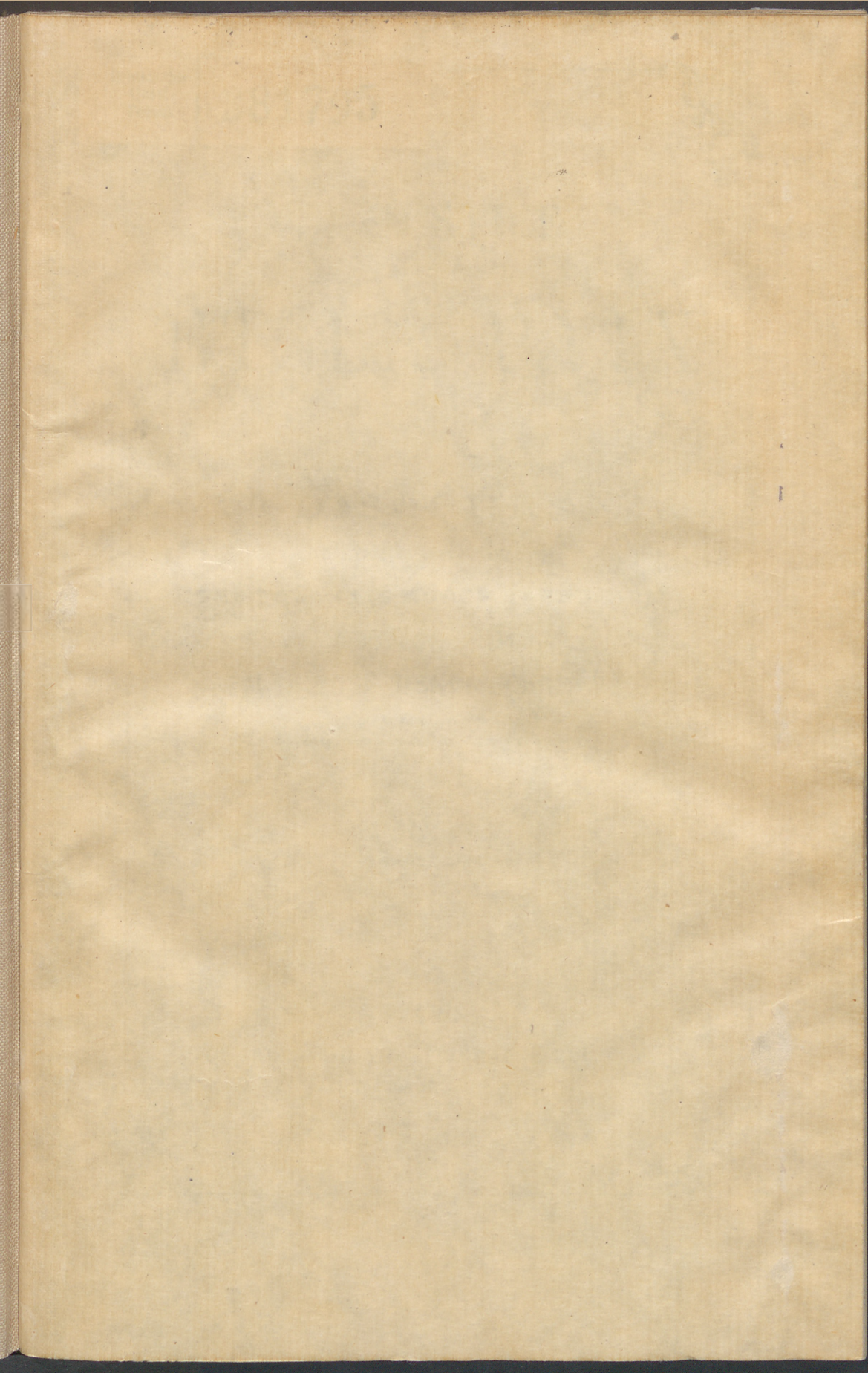
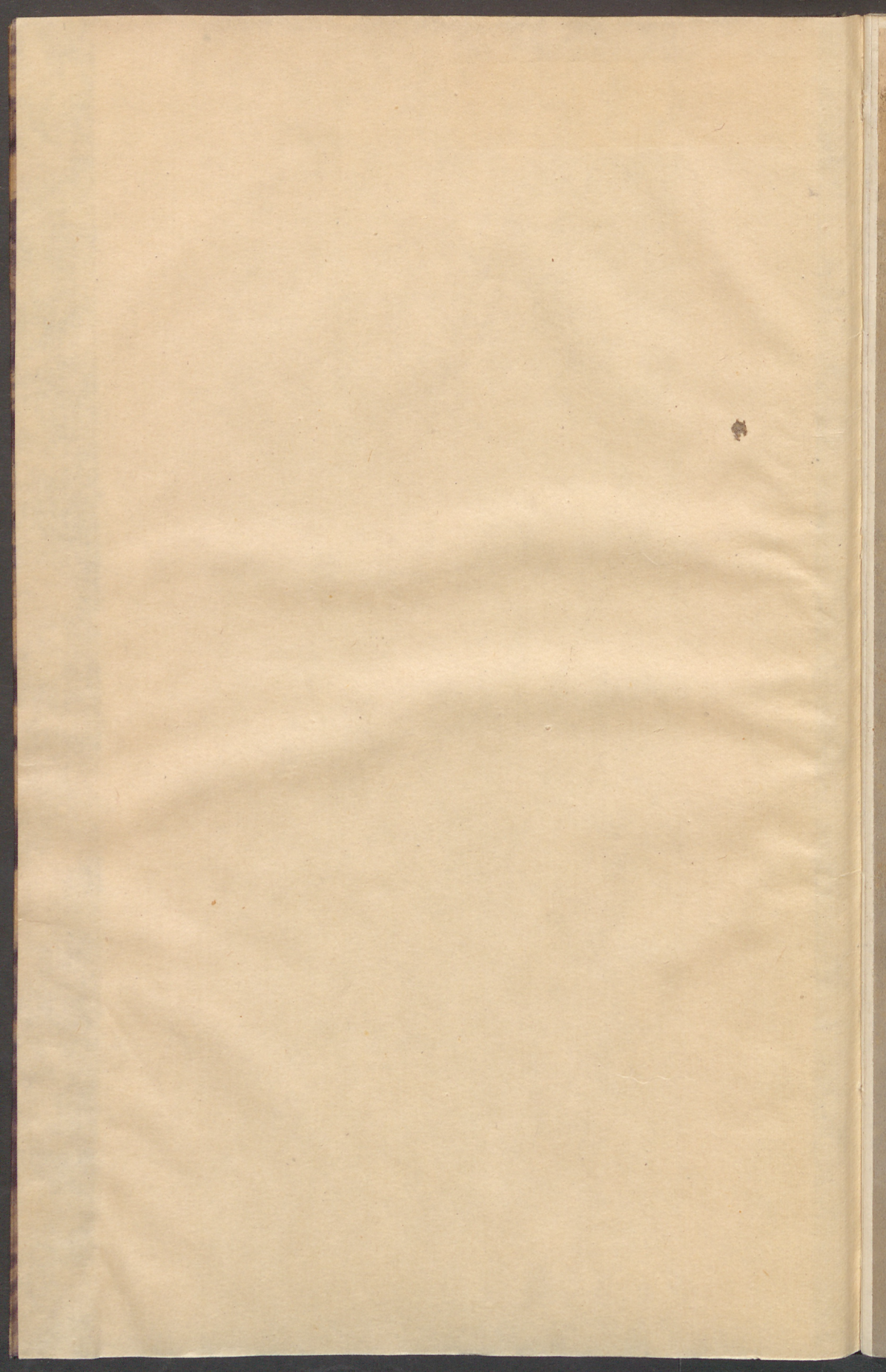


381795









Biblioteka  
UMK  
Toruń

381795

LA JUSTICE  
ET LA PAIX

DISCOURS

PRONONCÉ AU SERVICE FUNÈBRE

DES POLONAIS MORTS DANS L'EXIL

PAR

M. L'ABBÉ HENRI PERREYVE

CHANOINE HONORAIRE D'ORLÉANS  
PROFESSEUR D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE A LA SORBONNE

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

29, RUE DE TOURNON

1863



**LA JUSTICE ET LA PAIX**

---

PARIS. — IMP. W. REMQUET, GOUPE ET C<sup>o</sup>, RUE GARANCIÈRE, 5.

---



LA  
JUSTICE ET LA PAIX

---

DISCOURS

PRONONCÉ LE 21 MAI 1863

DANS L'ÉGLISE DE MONTMORENCY AU SERVICE FUNÈBRE  
ANNUEL DES POLONAIS MORTS DANS L'EXIL

PAR

M. L'ABBÉ HENRI PERREYVE

CHANOINE HONORAIRE D'ORLÉANS  
PROFESSEUR D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE A LA SORBONNE



PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,  
29, RUE DE TOURNON, 29.

—  
1863

381795



W.1136/67

# LA JUSTICE ET LA PAIX

---

## DISCOURS

PRONONCÉ LE 24 MAI 1863, DANS L'ÉGLISE DE MONTMORENCY,  
AU SERVICE FUNÈBRE ANNUEL DES POLONAIS MORTS  
DANS L'EXIL

*Justitia et pax osculatae sunt.*

La justice et la paix se sont embrassées

(Ps. LXXXIV, 11.)

Quand je regarde en ce moment, Polonais, votre grave assemblée, je me demande si j'aurai jamais le courage de soulever devant elle le fardeau de la parole. Je pense aux magnifiques souvenirs que votre patriotisme rencontre parmi les tombeaux de cette église; je regarde ces draps funèbres qui depuis trop longtemps sont les parures de vos fêtes nationales; je songe aux angoisses, aux chagrins, aux brûlantes larmes, aux élans sublimes qui remplissent vos cœurs; je considère ce qu'en cette heure même vous êtes et vous faites dans le

monde, et je me demande quelle âme, quelle voix il faudrait pour saluer dignement et la majesté de vos malheurs et la constance héroïque de vos espérances ! Mais, tandis que j'hésite, troublé dans ma faiblesse par la grandeur même de ce que j'admire, un plus puissant que moi s'empare de la parole, et commence le discours. Je l'écoute, et je reconnais qu'il n'y a pas à lutter avec ce nouvel orateur. Polonais ! c'est votre sang qui parle ! « *Vox sanguinis clamat* (1). » Son cri monte vers Dieu de ce calvaire de votre patrie où vous ne cessez de mourir pour la justice ; il s'élève du sein des ruines fumantes, du fond des hameaux brûlés, du fond des forêts où se sont réfugiés avec vous l'honneur et la justice des nations ; il s'élève des palais pillés, souillés, ruinés du noble ; il s'élève de la chaumière saccagée, incendiée du paysan ; il s'échappe de la poitrine des forts qui meurent sur le champ de bataille, du sein des femmes outragées, martyrisées, condamnées à mille morts avant la mort ; il s'élève des berceaux des petits enfants noyés dans le sang de leurs mères ; il s'élève des sanctuaires de vos églises profanées ; du cœur de vos admirables prêtres deux fois martyrs, et comme

(1) Gen., IV, 10.

citoyens et comme pontifes ; il grandit chaque jour, il couvre de son écho puissant tous les bruits de la politique, il force les consciences des peuples et des rois de l'entendre, et de se dire : « Oui ou non, devant le jugement de Dieu, et devant l'histoire des hommes, vais-je prendre ma part du crime, ou ma part de la justice? »

Grande question ! formidable par ses conséquences : car si l'on se décide pour la justice, c'est donc la paix du monde qu'il faudra sacrifier ? il s'agit donc de rouvrir ces grands champs de bataille qui, tant de fois depuis moins d'un siècle, ont bu le sang de l'Europe ! il s'agit de réveiller entre les nations chrétiennes cette flamme des grandes guerres, qui, une fois allumée, se promène follement sur le monde, et dévore plus de forces, plus de génie, plus de vies d'hommes qu'il n'en aurait fallu pour construire cent cités, pour embellir la terre de riches cultures, de sciences nouvelles et d'arts nouveaux ! — Et cependant le sang parle ; et la justice expire, et les violents enivrés de leur force ont perdu toute mesure, et dans le péril d'un seul peuple commence à paraître le péril de tous : O moment solennel ! ô angoisse, ô tourment pour la pensée solitaire, mais surtout périls effrayants pour la parole publique !

C'est dans un tel moment, Polonais, que vous demandez à un prêtre de monter dans la chaire chrétienne, et de dire son âme sur vous. Ce prêtre n'oubliera pas qu'il porte dans ses mains l'Évangile, et qu'il est l'enfant de cette sainte Église de Dieu qui doit toujours travailler à la paix parmi les hommes. C'est donc la paix qu'il viendra prêcher ici; c'est le repos noble, libre, heureux, divin des nations qu'il viendra demander à Dieu; il ne connaîtra pas d'autre prière que celle du grand pontife Pie IX disant, les mains élevées vers le ciel : « Il faut prier, et ne pas cesser de prier! ô Dieu, que la guerre disparaisse et soit chassée de la face de la terre! ô Dieu, faites cesser les grandes querelles des peuples et des rois, et donnez aux nations la paix, la concorde, la tranquillité. Pour cela, Seigneur, que le mal soit vaincu, et que la grâce de Dieu, comme une douce rosée, descende sur la terre des hommes (1). »

Oui, chrétiens, la paix! — Mais quoi! toute paix sera-t-elle digne d'être demandée à Dieu? toute paix d'ailleurs sera-t-elle le contrat sérieux d'un repos durable pour les nations? suis-je venu faire parmi vous comme ces prophètes men-

(1) Allocution de N. S. P. le Pape Pie IX, du 1<sup>er</sup> août 1854.

teurs que Dieu écrase de sa colère, parce que, dit-il, « ils criaient devant le peuple : La paix ! la paix ! et ce n'était point la paix : *et dixerunt : Pax ! pax ! et non erat pax* (1). » De quelle paix suis-je donc ici le ministre ? de la paix que l'iniquité impose par violence ou achète par corruption, ou de celle que donnent l'honneur et le respect du droit ? de la paix qui est le silence opprimé du juste, ou de celle qui est son chant de triomphe ? de la paix qui élève l'âme des hommes vers Dieu, ou de celle qui l'abaisse dans le néant ? de la paix qui est la vie ou de la paix qui est la mort ?

A Dieu ne plaise que j'hésite ! Ma première parole vous l'a dit : je ne puis connaître ici qu'une paix : celle qui embrasse la justice : *justitia et pax osculatæ sunt*. Je ne puis ni ne veux entendre parler d'aucune autre ; car l'ordre qui déplaît à Dieu est le plus affreux des désordres, et la paix qui couronne l'iniquité satisfaite est tout à la fois et la plus audacieuse injure à la perfection divine et la plus fatale des illusions pour les hommes !

A votre tour, mes chers auditeurs, aurez-vous le courage d'imposer silence à tant de pensées qui

(1) Ezech., XIII, 10.

emportent loin d'ici vos âmes, pour méditer avec moi ces deux vérités vraiment opportunes : d'abord que Dieu veut toujours la paix pour l'homme, mais qu'il la veut inséparable de la justice; et, plus particulièrement, que l'Europe, si avide d'une paix qui la fuit toujours, ne l'obtiendra jamais qu'au prix de solennelles et nécessaires réparations à la justice offensée?

Quels protecteurs vais-je appeler au secours de ma parole dans ce grand et difficile sujet? Je n'en invoquerai point d'autres, ô mon Dieu, que ces généreux martyrs de la Pologne, qui, depuis près d'un siècle, mais en nos jours surtout, ont versé leurs larmes et leur sang pour une cause où la foi catholique est avant tout engagée! Oui, vrais martyrs, immolés sur le seuil des églises, expirant aux pieds des tabernacles, interrompant ici-bas l'hymne sacrée pour aller porter au trône de Dieu la fin de la prière, enfants et jeunes filles, femmes et soldats, mères désespérées dans votre amour mais fières d'avoir immolé vos fils à votre Dieu, jeunes guerriers de quinze ans qui passez des genoux de vos mères et des bénédictions du prêtre aux champs de bataille où vous mourez comme des anges qui sauraient mourir, c'est vous que j'appelle ici, c'est à vous que je confie la garde de



mes lèvres, et celle, plus difficile encore, de mon cœur, afin que j'honore par une héroïque modération l'héroïsme de votre douceur, et que dans mes paroles comme dans vos actions rien ne paraisse qui ne soit à l'honneur de votre sainte cause!

I

A la veille de sa passion, et dans cette heure solennelle où le Sauveur des hommes donnait « à ceux qu'il aima jusqu'à la fin » ses dernières paroles, il leur dit : Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix. « *Pacem meam relinquo vobis, pacem meam do vobis.* » Et aussitôt il ajoute : « Je ne vous la donne point comme le monde la donne : que votre cœur ne se trouble ni ne s'épouvante : « *Non quomodo mundus dat ego do vobis : non turbetur cor vestrum neque formidet* (1). » Paroles étonnantes, et qui renfermaient évidemment un mystère caché!

La suite des choses devait le dévoiler bientôt. Trois siècles des plus terribles persécutions vinrent

(1) Joan., XIV, 27.

assailir, dès ses premiers jours, le berceau de cette Église à laquelle Jésus avait promis une paix inconnue du monde; et ceux mêmes qui avaient recueilli de ses lèvres la promesse, payèrent de tout leur sang l'honneur naissant du nom chrétien. Quoi donc! était-ce la paix que cette lutte effrayante de l'esprit nouveau contre le colosse du paganisme? Oui, chrétiens, n'en doutez pas, c'était la paix parce que c'était la justice. C'était la paix de l'avenir, parce que c'était la reconstitution de la famille humaine dans l'équité, parce que c'était l'ordre établi dans le cœur de l'homme dans ses rapports avec Dieu, avec lui-même, avec les autres hommes, et que, la grande victoire remportée, cet ordre divin devait porter bientôt ses fruits de paix et de bonheur.

La paix chrétienne n'a pas changé de caractère depuis le temps des martyrs. La terre ayant continué d'être un lieu d'épreuve et de combat, la paix n'a point cessé d'être pour les chrétiens le prix d'une continuelle victoire remportée sur l'injustice païenne, sur cette puissance ennemie que le Sauveur appelle le monde, « *mundus*, » et qui a ses maximes et son droit comme l'Évangile a les siens.

Le monde sait bien que le secret du bonheur

pour l'homme est dans la paix avec Dieu, avec lui-même et avec ses frères. Mais c'est ici qu'il se sépare éternellement de Jésus-Christ; car il ne cesse de proposer à l'homme une paix qui embrasse l'injustice; et Jésus-Christ répète constamment à ses chrétiens : « Ma paix n'est point celle des injustes, mais des âmes droites, courageuses, capables de triompher de tous les obstacles pour sauvegarder en elles-mêmes et dans le monde la divine beauté de l'ordre. Telle est la paix que j'apporte : « *Pacem meam relinquo vobis.* »

Le monde a sa manière de faire la paix de l'homme avec Dieu : ce sera la paix de l'impie. « Voyez les saints de la terre, dira-t-il, ils lèvent en vain les mains vers le ciel. Où est leur Dieu ? « *Ubi est Deus eorum* (1)? » Dieu, c'est le monde bien compris par le sage, c'est-à-dire par moi, et ce qu'un vain peuple nomme les lois éternelles n'est que la règle de ma puissance et de mon génie. Non ! Dieu n'est pas ! « *Non est Deus* (2) ! » et le savoir comme je le sais, dans la raison, c'est l'ordre; et dans le cœur délivré de redoutables chimères, c'est la paix ! » Ainsi pense Balthasar; et il rit de ce vrai Dieu qui ne s'aperçoit pas

(1) Ps. CXIII.

(2) Ps. XIII, 4.

même que le banquet s'est enrichi des dépouilles de son temple, et que les courtisanes boivent dans les vases sacrés de ses tabernacles! — Qu'en pensez-vous, chrétiens? Quant à moi, la paix de Balthasar m'inquiète, et, comme les fils d'Israël, j'ai résolu de ne pas m'asseoir aujourd'hui à son festin.

Le monde a sa manière de faire la paix de l'homme avec lui-même; ce sera la paix du libertin. « Qu'est-ce que la justice? qu'est-ce que le droit? qu'est-ce que l'honneur? *Quid est veritas* (1)? » Tout ceci ni ne se touche, ni ne se mange. Silence à ces maniaques qui troublent de leurs rêveries la paix de la terre, et menacent l'ordre, puisqu'ils menacent mes plaisirs! Que parlent-ils de restitutions nécessaires? Tenir, c'est avoir le droit de garder. Que veulent-ils dire avec leurs « abaissements de la conscience? » La Bourse monte et les confond. Fortune, bien-être, jouissances, voilà l'ordre, voilà la paix! » Ainsi pense l'Héliogabale moderne dans la haute sagesse de son égoïsme. Mais Dieu ne lui fait plus l'honneur d'envoyer pour lui répondre les Huns, les Goths ou les Vandales; des calamités vulgaires se chargent

(1) Joan., XVIII, 38.

de flageller la paix de ses vulgaires désordres, et de renverser, non dans le sang mais dans la fange, l'édifice de son abjecte sécurité.

Le monde a sa manière d'établir la paix entre les hommes. Il commence par mépriser la justice, et par déclarer qu'il connaît une puissance plus capable d'embrasser la paix et de la protéger. C'est la force. Non point cette force calme, douce, sage, conduite par les règles de l'honneur et de l'équité de Dieu, et ne faisant qu'exécuter dans le temps ce qui est honnête de toute éternité ; mais la force sans autre raison que son caprice, la force sans autre loi qu'elle-même, la force qui se contente d'être la contradiction de la faiblesse, et de le prouver par ses attentats audacieux et l'effronterie de ses prospérités.

Comme la justice a ses règles, qui sont les éternelles distinctions du bien et du mal, gravées par Dieu dans la conscience des hommes, et consacrées par l'Évangile, la force a ses jugements auxquels elle entend bien que tout se soumette : ce sont *les faits*, ou, comme on les appelle parmi nous, *les faits accomplis*, comme pour établir davantage que la justice n'y a rien à prétendre, et que l'accomplissement matériel et brutal est toute la consécration qu'attend l'ordre

nouveau. Les faits étant donc accomplis, la force entend bien qu'on les respecte ; et l'immobilité du monde devant son œuvre, c'est ce qu'elle appelle la paix. Cependant il n'est pas si facile d'arracher sa conscience à l'humanité tout entière ; d'inexprimables agitations se font sentir, qui témoignent de la souffrance universelle : la force alors s'irrite et s'arme, et elle déclare qu'elle ne souffrira pas que la paix, qui est son ouvrage, soit violée par aucune révolte. Elle amène ses bataillons, elle promène ses lourdes artilleries, elle fait partout le silence et la terreur, elle déclare qu'elle rétablit l'ordre, et quand rien ne bouge plus, elle dit : c'est la paix ! « *Ubi solitudem fecerint pacem appellant* (1). »

Qu'en pensez-vous encore, chrétiens, est-ce la paix ? J'en appelle à ceux qui ont lu l'histoire de notre Europe depuis un siècle.

Deux géants se levant d'au milieu de nous, se sont tour à tour emparés de la force, et ont entrepris de faire à leur guise l'ordre dans le monde, en se passant de la justice : je parle de l'autocratie individuelle et de l'autocratie révolutionnaire. Dans quel état ces deux géants ont-ils laissé le monde ?

(1) Tacite.

Notre Europe moderne a vu d'illustres despotes s'emparer de la conduite des peuples, tout mener selon leurs caprices, déclarer que tout serait juste parce qu'ils l'auraient voulu, et que tout ce qu'ils auraient voulu serait désormais l'ordre légitime, et que la paix du monde reposerait sur cet ordre. Ils avaient pour les encourager les exemples de ces grands empires païens où la force régnait sans partage, comme elle règne encore là où les hommes n'ont pas reçu l'Évangile. Mais ils se trompaient de temps ou de latitude. Ils ne savaient pas, ou ils avaient oublié que, depuis le redressement du monde dans le sang de Jésus-Christ, la plus grande force sur la terre, ce n'est pas la force, c'est la justice ; et que c'est faire un jouet d'enfants que d'élever, sous le soleil évangélique, un empire basé sur l'iniquité. C'est pourquoi la paix qu'ils avaient prétendu imposer aux hommes n'a pas même duré autant qu'eux-mêmes qui ont duré peu de temps, et ils sont morts au milieu de leur propre ruine.

Ce que l'autocratie individuelle n'a pu faire, c'est-à-dire la paix durable dans la force injuste, l'autocratie révolutionnaire a-t-elle pu l'accomplir ? Il ne faut pas se le dissimuler, Messieurs, il y a la tyrannie populaire comme il y a la tyrannie

d'un seul ; et elle consiste, pour le peuple comme pour le tyran, à se croire au-dessus des lois, au-dessus des règles, au-dessus de la justice, à s'imaginer que cela est juste qui est voulu et accompli par tous ou par le plus grand nombre, et à ne reconnaître que la force pour guide, pour règle et pour frein. Les courtisans des mauvais jours de l'empire romain déclaraient « le prince délié des lois..., *princeps legibus solutus* », les courtisans du despotisme révolutionnaire ont transporté la formule au peuple ; ils l'ont déclaré à leur tour affranchi des lois : *plebs legibus soluta* ; ils ont professé que pour accomplir un acte respectable devant Dieu et les hommes, le peuple n'a qu'à joindre à ses volontés la formule païenne de l'ancien pouvoir absolu : *Car tel est mon bon plaisir !* Cependant, pour les peuples comme pour les rois, il y a autre chose que le bon plaisir de la passion, de l'ambition et des convoitises ; il y a le vrai, il y a l'honnête, il y a le juste ; et ces éléments étant, de leur nature, éternels, qu'on soit Roi ou République, il faut bien les rencontrer tôt ou tard quand on a eu le malheur de les mettre contre soi. C'est pourquoi les entreprises du despotisme révolutionnaire n'ont pas mieux réussi, sous les yeux de nos pères ou sous nos yeux, que les



attentats de l'autocratie individuelle. Comme le but était le même, la paix dans l'iniquité, les moyens ont été constamment les mêmes : la force, la force brutale, les bataillons, les artilleries, les fusillades, les condamnations sans jugement, les proscriptions, l'exil, la torture, l'échafaud, l'arbitraire violent et sanglant partout ; et le même but a été atteint, je veux dire un désordre affreux qui n'a de nom dans aucune langue, qui est le silence provisoire, tant que la révolte est impossible, mais qui attend son heure, et qui tôt ou tard la saisit.

Il ne faut pas s'étonner, Messieurs, de ces fatals résultats de l'ordre injuste. Il faut plutôt en bénir Dieu ! Est-il besoin de dire ce que deviendrait le monde si la doctrine de la force parvenait à s'établir comme loi internationale des peuples ? Otez la justice, dit saint Augustin, et je ne vois plus sous le nom d'empires que d'immenses brigandages : « *Remota justitia, quid sunt regna, nisi magna latrocinia* (1) ? » Otez la justice, et tout ce qu'on appelle politique extérieure des peuples, ou diplomatie, n'est plus que la mise en jeu de « deux forces également indignes de paraître dans les re-

(1) Aug., *de Civit. Dei*, IV, 4.

lations des hommes, la ruse du renard et la force du lion. » C'est un sage antique, c'est Cicéron qui le déclare ; il ajoute « que de ces deux forces la ruse est encore la plus odieuse. surtout, dit-il, quand l'injuste qui s'en sert garde cependant l'hypocrisie du droit, et prétend encore paraître du côté de la vertu (1). » Alors le ciel s'obscurcit, et la terre se couvre de ces nuits passagères que connaissent les siècles impies. Alors, comme pour les bandits à l'heure du guet-apens, il s'agit d'être fort et d'emporter sa part dans le pillage ; les armées puissantes s'abattent sur les peuples faibles, les écrasent, les partagent ; et, la paix faite, c'est-à-dire la victime égorgée, chacun des brigands entreprend de garder sa part, puis de justifier sa capture. Pendant que les sbires veillent sur l'agonie de la justice, les scribes et les légistes écrivent des traités pour prouver que l'assassinat était légitime, et les graves chanceliers l'enregistrent solennellement. Cependant les voisins s'offensent de ce qu'une proie considérable a été partagée sans eux : il leur faut, comme on le dit, des *compensations* ; l'affaire n'est plus que de savoir où les prendre. C'est à qui trompera le mieux, et fera

(1) Cicero, *de Offic.*, 1, 43.

succéder le plus vite l'insolence des faits accomplis au serment de ne rien accomplir. La terre entière prend une figure de mauvais lieu ; la parole de l'homme n'y vaut plus rien, les moindres mouvements de chacun y deviennent suspects, l'assemblée des nations paraît comme un rassemblement de voleurs qui se trompent entre eux, et trouvent encore moyen d'accomplir injustement l'injustice.

O Dieu, est-ce donc pour un tel usage que vous aviez établi la fraternité des nations ? est-ce pour aboutir à ces abîmes de honte et d'iniquité que votre Apôtre déclarait les nouvelles nations « vraiment sœurs, de la même chair et du même sang, cohéritières des mêmes biens éternels, copartageantes des mêmes trésors divins : *Gentes esse cohæredes et concorporales et participes promissionis ejus* (1)... ? Et quand vous leur promettiez les saintes bénédictions de votre paix, entendiez-vous leur donner le repos dans leurs injustices et leurs désordres, ou la récompense de leur courage à conserver en elles ou à satisfaire la justice ? Certes vous l'entendiez ainsi, Seigneur ! vous vouliez que l'assemblée des peuples fût à vos pieds comme

(1) Ephes., III, 6.



l'assemblée des fils autour du père de famille, que les plus forts y défendissent les droits des faibles, que la conscience de tous y redressât les illusions de la conscience de chacun, que la fermeté des justes y fût une barrière infranchissable aux impétueuses prétentions des violents, et que, si, malgré cette vigilance, le crime éclatait, nul ne prît son repos avant que l'ordre eût été rétabli dans la justice. C'est pour cela, Seigneur, c'est en vue de ces réparations solennelles à la justice offensée, que vous aviez donné le glaive aux princes, et que vous aviez fait dire par votre Apôtre, en recommandant l'obéissance aux rois des nations : « Injustes et violents de la terre, tremblez : voici ceux qui ne portent pas le glaive en vain, car ils sont les ministres de la vengeance de Dieu sur ceux qui opèrent le mal (1) ». C'est en vue de ce ministère armé pour la défense du droit que vous vous étiez fait gloire de vous appeler « le *Dieu des armées* (2), » et que vous aviez permis à votre Église de conserver des bénédictions pour les guerriers, pour les épées et les drapeaux. C'est là, Seigneur, ce que vous aviez voulu !

Mais le monde a d'autres volontés. Sous le pré-

(1) Rom., XIII, 4.

(2) Jerem., XI, 20.

texte de conserver une paix condamnée de vous, il prétend que l'ordre pourra se faire dans la consécration publique du mal, et refuse de rétablir en soi le règne de la justice. Alors, chrétiens, Dieu permet que se montre le néant de la paix qui repose sur l'iniquité. Il laisse le désordre moral de la politique porter ses fruits de révolte, de larmes et de sang, et menacer constamment le monde de guerres terribles. Il permet, ce Dieu juste, et j'aurai le courage de l'en bénir, que la paix ne puisse parmi nous s'organiser dans l'injustice, mais qu'à chaque moment un remords, qui pourrait être un remords sauveur, vienne troubler la conscience de l'Europe, avec l'imminence d'un nouveau péril. Il a permis, et cette fois je l'en bénis avec des larmes de reconnaissance et d'orgueil, que la France, ma patrie, fût la moins coupable des nations du monde dans l'histoire des malheurs de la justice, et que l'honneur traditionnel de nos siècles passés, soutenu et augmenté par l'honneur de nos soldats, brisant l'ambition moscovite à Sébastopol, sauvant dans les plis de leur drapeau les chrétiens du Liban, délivrant la Lombardie de la domination autrichienne, couvrant de leur corps le dernier rempart de l'indépendance temporelle du Pape, habituât de plus en plus le droit et la justice ou-

tragés a tourner le regard vers nous, et à ne désespérer de rien tant que nous sommes là!

Quoi qu'il en soit de ces dernières espérances auxquelles nous allons venir tout à l'heure, plaise à Dieu que vous ayez tous compris, Messieurs, que, de quelque point de vue qu'on regarde l'homme, il n'y a point de paix pour lui sans la justice; et que l'outrage qu'apporte à Dieu l'ordre matériel, établi par ruse ou par violence sur le désordre moral, n'a d'égal que l'inévitable et sanglant réveil de ces funestes repos!

« Si donc vous aimez la paix, dit le grand Augustin, commencez par aimer la justice : car ce sont deux amies inséparables (1); ou, comme l'a répété Bossuet : « La justice et la paix sont deux intimes amies; où la justice n'est pas reçue, il ne faut pas espérer que la paix y vienne (2); » et encore : « Quand je nomme la justice, je nomme en même temps l'unique fondement du repos (3). »

Encore une fois, plaise à Dieu que cette grande vérité ait ici pénétré tous les cœurs! S'il en est ainsi, je n'ai plus rien à craindre pour la suite de

(1) Si ergo homines pacem amant, ament et justitiam, quia duæ sunt amicæ charissimæ. (Aug., *Serm. ad frat. in eremo. II. De pace.*)

(2) Bossuet. Sermon pour le dimanche de Quasimodo.

(3) *Id.*, IV<sup>e</sup> Sermon pour le dimanche des Rameaux.

mon discours, et je connais d'avance le jugement que vous allez porter, chrétiens, sur une paix qui prétendrait s'accommoder des choses qu'il me reste à vous dire.

## II

Vers la fin du siècle de Voltaire, le 18 août 1772, le plus grand crime dont l'histoire moderne ait conservé le souvenir fut commis par les trois souverains des plus grandes monarchies du Nord.

Ayant réussi, comme beaucoup d'esprits de ce malheureux temps, à tuer en elle l'idée de Dieu, la fille de Pierre le Grand, Catherine II, celle dont les vertus philosophiques ont ramené dans l'histoire moderne le nom de Messaline, entreprit un jour d'anéantir une nation catholique dont la présence était gênante pour les calculs héréditaires de son ambition. Cette nation était la Pologne. Elle était connue de l'Europe par son attachement séculaire à la foi catholique, autant que par sa chevaleresque bravoure. Le dernier éclat qu'elle eût jeté dans le monde avait été d'arrêter en 1683, sous les murs de Vienne, le flot de l'invasion musulmane, et de sauver la civilisation chrétienne par l'épée

de son Sobieski, comme neuf siècles auparavant Charles Martel l'avait fait à Poitiers.

Une histoire sévère ne taira pas, si on le veut, que cette illustre nation était tombée dans de grands troubles, et que la faiblesse de sa constitution politique avait rendu trop faciles les entreprises de son implacable ennemie. Mais la même histoire devra toujours ajouter que ces désordres intérieurs étaient cruellement entretenus et multipliés par Catherine II, et que la perfidie de la politique russe s'opposait déjà depuis longtemps aux généreux et sincères efforts de réformation tentés par la nation polonaise. Quant à ceux qui triomphent à montrer ces faiblesses de la Pologne, et qui oublient, pour accabler cette infortunée nation, dans quel état était alors le reste du monde, je n'ai rien à faire pour leur répondre. Il y a dans le cœur des hommes des instincts de toute sorte. Laissons les éternels ennemis des vaincus suivre le penchant de leur nature, et, tandis qu'ils s'acharnent sur les cadavres des martyrs, passons, et racontons les actes de leur gloire.

Quand l'impératrice de Russie entreprit donc, contre toute raison et toute justice, d'imposer l'un de ses favoris au trône de Pologne, la nation se souleva tout entière, et jura, dans la forteresse



de Barr, de défendre par les armes son indépendance. Mais, écrasée par la force, elle se trouva bientôt à la merci d'un vainqueur farouche, aux côtés duquel elle en aperçut tout à coup deux autres, comme on voit les oiseaux de proie se multiplier en peu d'instant autour d'une seule victime. C'étaient Frédéric de Prusse, l'ami et le camarade de Voltaire, comme Catherine était *sa déesse* ; et Joseph II d'Autriche, l'inventeur d'une persécution particulière, savante et douce, qui se gardait bien de susciter des martyrs à l'Église, mais se bornait à la séduire, à l'asservir et à la déshonorer.

Ces trois êtres, de nature si diverse, s'unirent dans le projet de tuer un peuple et de le dépecer.

Au fond ils avaient peur l'un de l'autre. L'Autriche surtout sentait que l'ambition moscovite ne s'arrêterait pas à un premier partage, mais qu'elle voudrait ne rien laisser de la victime; qu'aucune barrière, par conséquent, ne s'élèverait bientôt plus entre le grand colosse du Nord et ses provinces. Mais quand on n'avait rien osé dire au nom de la justice présente, comment oser prévoir au nom de celle de l'avenir ?

Le traité de 1772 fut donc signé : il divisait la Pologne en trois parts. Il donnait l'une à la Prusse, l'autre à l'Autriche, la plus grande à la Russie.

Alors l'Europe regarda; et, n'apercevant plus sous le nom de Pologne qu'un lambeau d'État sanglant, et comme réservé par les vautours à leur appétit du lendemain, elle se demanda ce qu'elle allait vouloir, et s'il fallait pour cette affaire-là troubler la paix du monde.

Or, j'en appelle à vous, Français : que souhaiterions-nous de lire aujourd'hui dans l'histoire de nos pères à cette page de 1772? la paix ou la guerre? le sommeil de la France dans l'alcôve de Louis XV, ou le réveil de notre honneur dans une guerre généreuse qui eût centuplé en un seul moment les dernières forces de la résistance polonaise, qui eût déterminé dans le monde des alliances faciles, même aujourd'hui, à prévoir et à nommer, qui eût rendu des forces à la conscience hésitante de l'Autriche, et n'eût pas permis à l'histoire d'écrire ce qu'elle a écrit pour la honte et la condamnation du passé? Que fallait-il pour accomplir tout cela? il fallait croire à la justice, et se défier d'une paix qui ne reposerait plus désormais que sur un brigandage. Mais pour croire à la justice, il fallait croire à Dieu, et Dieu venait d'être chassé d'Europe par M. de Voltaire!

Dieu donc étant absent des âmes, et le monde traversant une de ces heures mauvaises où tout

semble abandonné à la puissance des ténèbres, « *hora et potestas tenebrarum* (1), » il parut sage à celui qui tenait l'épée de saint Louis de la laisser dans le fourreau, et à des ministres dont les noms rappelleront toujours toutes les défaillances de notre gloire, de déclarer « que la paix du monde ne serait pas troublée, et que la France verrait avec indifférence tout ce qui se passerait en Pologne. »

Y croyaient-ils eux-mêmes à cette paix honteuse à laquelle ils sacrifiaient l'avenir ? Qui le dira ? n'étaient-ce pas les mêmes hommes qui s'écriaient, devant les nuages amoncelés de la tempête prochaine : « La monarchie durera toujours autant que nous ! » Quand l'âme humaine s'est déshabituee de faire entrer l'éternité dans ses calculs, elle en arrive bientôt à ne plus même tenir compte de l'avenir terrestre, à borner toute sa sagesse charnelle à jouir du jour présent et à s'étourdir sur les inquiétudes du lendemain.

Quoi qu'il en soit de ceux-ci, les auteurs mêmes du partage de la Pologne ne purent cacher au monde ce qu'ils pensaient des destinées de leur ouvrage.

Quand, dans une lettre célèbre que je vous

(1) Luc, XIII, 53.

demande, Polonais, de ne jamais oublier, mais de graver dans vos archives pour rappeler éternellement à vos fils ce que l'impiété philosophique a dit et fait pour vous ; quand, dans cette lettre ignoble, Voltaire adressait à Frédéric de Prusse la fameuse parole : « On dit, Sire, que c'est vous qui avez imaginé la partage de la Pologne, et je le crois parce qu'il y a là du génie (1) ; » Frédéric répondait froidement : « Un peu d'encre à l'aide d'une plume a tout fait ; et l'Europe sera pacifiée, au moins des derniers troubles. *Quant à l'avenir, je ne réponds de rien !* »

L'avenir ! l'avenir ! c'était déjà le spectre de la justice ! et, à défaut de sens moral, le sens commun tout seul montrait dès le premier jour au roi philosophe qu'il léguait à l'avenir, dans la prétendue pacification de la Pologne, un trésor inépuisable de troubles et de guerres.

Quand ce fut le tour de Marie-Thérèse, la mère de Joseph II, d'apposer pour l'Autriche sa signature à l'acte du partage, la même vision de l'avenir vint troubler son regard : elle aperçut, elle aussi, au lieu d'une paix signée, une suite effroyable de convulsions et de malheurs. Au milieu de ces

(1) Lettre de Voltaire à Frédéric, en date du 18 novembre 1772.

apparitions funestes, c'est la vue de Dieu qui troublait surtout l'infortunée souveraine. « Comte de Barck, disait-elle un jour, l'affaire de Pologne me désespère... c'est une tache à mon règne! » — et comme le courtisan avait cru lever tous les scrupules en répondant : « Les souverains ne doivent de compte qu'à Dieu ! — Ah ! s'écria-t-elle, c'est celui-là que je crains ! »

Mais il n'était plus temps, il fallut signer. Du moins, de sa propre main, et la mémoire de Marie-Thérèse trouvera dans ces deux lignes une immortelle défense, l'impératrice écrivit au-dessous de sa signature ces mots : « *Placet.* J'y consens, puisque tant de grands et savants personnages veulent qu'il en soit ainsi ; mais longtemps après ma mort on verra ce qui résulte d'avoir ainsi foulé aux pieds tout ce que, jusqu'à présent, on a tenu pour juste et pour sacré (1). »

Comment ne pas admirer, chrétiens, l'étonnante et implacable lumière que Dieu faisait descendre dans ces cœurs perfides ou faibles, jusqu'à leur faire prophétiser à eux-mêmes les funestes suites de leur indigne paix !

(1) V. ce document dans le remarquable discours prononcé au Sénat, sur les affaires de Pologne, le 17 mars 1863, par M. Bonjean, sénateur.

Quant à Catherine II, c'est son 'petit-fils, l'illustre et noble Alexandre, qui se chargea de juger son œuvre. Il ne cessa de penser et de dire : « Que le partage de la Pologne par Catherine, Frédéric et l'Autriche était un attentat odieux qu'il fallait réparer absolument (1)..., dont les conséquences morales n'avaient cessé de peser sur l'Europe et dont l'honneur et la justice demandaient également la réparation (2). »

Oui, les *conséquences morales*, autant que les conséquences sensibles dans des troubles extérieurs ! C'est qu'en effet, Messieurs, les mauvais exemples sont ce qu'il y a de plus à redouter entre les peuples. Une iniquité prospère est un rempart derrière lequel se groupent, s'organisent et s'encouragent tous les mauvais désirs ; la conscience internationale une fois souillée d'une tache acceptée, aucune souillure ne craint plus le grand jour ; et chacun se poussant au crime, se flatte d'y être absous puisqu'il se flatte d'y réussir. « Depuis le partage de la Pologne, a dit un prêtre illustre (3), l'Europe est en état de péché mortel. » Elle l'a trop bien prouvé ! De 1772 à 1815, on

(1) Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, p. 425.

(2) *Id.*, p. 489.

(3) Le P. Gratry, dans l'une de ses conférences à Saint-Étienne du Mont.

n'a cessé d'y tout entreprendre, et d'y tout souffrir au nom de la force ; et quand, épuisées de lutttes, évanouies de fatigue sur les champs de bataille et n'ayant plus de sang dans les veines, les nations ont entrepris d'établir enfin une paix durable, elles l'ont faite comme elles pouvaient la faire, arbitraire, précaire, mauvaise, renfermant dans son sein les germes prochains de nouveaux déchirements, parce que la justice n'y était pas, comme elle n'était plus dans l'âme des nations, et que « le péché mortel » de 1772 était toujours comme un poids écrasant sur la conscience des peuples.

Mais si les conséquences morales du partage de la Pologne se sont fait sentir, et si elles se prolongent jusqu'à nous, pour établir dans une foule d'esprits de ce temps l'indifférence à l'égard du droit, la confusion du droit et de la force, l'adoration de l'audace heureuse, la gémflexion à tout prix devant le succès, ses conséquences extérieures ont été non moins désolantes par les continuels et extrêmes périls où elles n'ont cessé de jeter toute l'Europe.

Persécutés dans les deux plus grands amours qui puissent faire battre le cœur des hommes, l'amour de la religion et l'amour de la patrie, les

Polonais ont opposé à la violence presque inouïe de cette oppression bientôt séculaire une résistance héroïque, qui tient du prodige, et qui suffit seule à prouver que la main de Dieu les porte, qu'elle les garde, qu'elle les réserve pour l'accomplissement de desseins cachés.

Quoi donc ! dira le monde, « *mundus*, » voilà un prêtre qui pardonne à la révolte, et admire, du haut de la chaire chrétienne, une insurrection ? — Vous reconnaissez ici, chrétiens, la religion de la force. Son grand dogme est la négation du droit, et son habileté la plus perfide consiste à amener les chrétiens à son culte, en leur persuadant que la douceur de l'Évangile commande aux âmes toute espèce d'obéissance à toute espèce d'autorité, pourvu que cette autorité se trouve établie par la force, sans nul souci de la justice. Mais à qui donc dois-je apprendre ici que la doctrine d'une telle soumission ni ne s'est trouvée, ni ne se trouve, ni ne se trouvera jamais dans l'enseignement de la sainte Église ; et que sa seule proposition eût étonné plus encore que révolté tous ces grands docteurs d'autrefois, si fermes dans les distinctions qu'ils apportent entre l'obéissance qui est due à l'autorité juste, régulière, légitime, acceptée par le peuple, bénie de Dieu, et l'obéissance



à la tyrannie patente, évidente et déclarée (1) ? Quand on ose invoquer les saints enseignements de l'Église en faveur d'une oppression qui a toujours été la plus sanglante des négations du droit, on fait preuve à coup sûr d'une étrange méprise, et l'on ignore trop publiquement que c'est faire appel à une doctrine écrasante pour de telles prétentions ! Qu'ils le sachent bien, ceux qui ont besoin de l'apprendre : l'Église catholique est la grande école du droit, du droit divin, sans doute, qui est le fondement de tous les autres, mais aussi du droit humain « que le droit divin ne détruit pas, » dit saint Thomas d'Aquin, « *jus divinum per quod non tollitur jus humanum* (2). » Je le déclare donc sans hésitation, je dirai en même temps sans courage ni mérite, car l'on ne peut rien dire de plus certain ni presque de plus banal, si l'on reconnaît que la domination russe en Pologne est contre le droit et la justice, et que les protestations constantes, perpétuelles, renouvelées de toutes manières de cette nation contre ses oppresseurs, ôte à ceux-ci, comme il est évident, jusqu'à la moindre apparence d'une autorité légitime : la

(1) Voir sur ce sujet les belles explications de Balmès, *le Catholicisme comparé au Protestantisme*, t. III, p. 148.

(2) S. Thomas, 2<sup>a</sup> 2<sup>ae</sup>, XII, 2.

résistance des Polonais est, devant l'Église catholique, le plus respectable des droits ; et comme ils résistent d'abord pour sauver leur âme, et repousser d'eux et de leurs fils l'erreur religieuse et le schisme, j'ajoute qu'elle est le plus saint des devoirs (1). Ils résistent alors comme les Machabées, ils se révoltent comme Jeanne d'Arc ; ou plutôt, non ! mes frères, laissons ces mots dangereux et profanés de révolte et d'insurrection : une nation qui s'agenouille devant Dieu, et se relève en déclarant qu'elle mourra tous les jours, s'il le faut, pour sa foi et pour son droit, *quotidie morior* (2), cette nation sainte ne s'insurge pas. Elle est, elle vit, elle règne aux yeux de la justice ; ce sont ses oppresseurs qui épouvantent la terre par leur continuelle révolte contre l'équité divine, et les règles fondamentales de la conscience du genre humain !

Oui, je les admire, ces Polonais, qui depuis cent ans bientôt ont rempli le monde de l'immortelle protestation du droit contre la force, et n'ont jamais rien accepté d'une paix qu'on leur offrait toujours en échange de l'honneur et de la justice.

Je les admire, lorsqu'au premier jour des at-

(1) Voy. les mandements de plusieurs de NN. SS. les évêques sur les récentes affaires de Pologne. En particulier ceux de Son Ém. le cardinal de Bordeaux et de Mgr l'évêque d'Orléans.

(2) 1 Cor., xv, 31.

tentats de l'impératrice Catherine, ils tentèrent une résistance impossible et désespérée.

Je les admire, lorsque, vingt ans plus tard, sous la conduite de Kosciusko, ils défendirent comme des lions le dernier rempart de la patrie, et donnèrent tout ce qui leur restait de sang pour leur indépendance, tandis que la France laissait profaner le sien dans les saturnales révolutionnaires.

Je les admire lorsque, unissant leurs espérances à notre gloire, ils nous suivirent pendant vingt ans sur tous les champs de bataille, comptant trop sur la reconnaissance des Français pour hésiter à prodiguer pour nous un sang dont ils avaient cependant le droit de connaître le prix. Hélas! dans chacune de nos victoires ils saluaient le bien-aimé fantôme de la patrie absente, et quand ils mouraient pour la France il leur semblait que c'était encore mourir pour leur chère Pologne!

Je les admire, lorsqu'en 1831, révoltés par des perfidies et des mensonges traditionnels, « *avita fraude*, » dit Grégoire XVI (1), mais surtout par les premiers actes d'une persécution religieuse que le génie libéral d'Alexandre avait rejetée avec les

(1) Allocution de N. S. P. le Pape Grégoire XVI, du 22 juillet 1842.

mauvais souvenirs de Catherine II, ils se levèrent de nouveau, et donnèrent encore, pour protester contre l'oppression, tout le sang qu'une trêve de quinze années avait refait dans leurs veines.

Dieu ne permit pas alors le triomphe de leurs espérances. La Pologne n'avait donné au monde que le spectacle de l'héroïsme guerrier uni à la sainteté de la foi : elle devait lui donner le spectacle d'une nation martyre, élevée sur la croix et abreuvée de fiel avant l'heure de la résurrection.

Le soulèvement de 1831 fut étouffé dans le sang.

C'est alors que retentit cette fameuse parole : « *L'ordre règne à Varsovie!* » parole éternellement malheureuse, devenue dans le monde comme la formule de tous les triomphes de l'injustice, mais aussi comme la menace permanente de toutes les horreurs qui suivent les paix sacrilèges et condamnées de Dieu ! Cette parole infortunée, Dieu sembla se complaire à la contredire ; et à partir de ce moment Varsovie, puisqu'on l'a nommée cette ville héroïque, et la Pologne tout entière, ne furent plus que le théâtre d'une lutte sans nom entre la sauvage colère des bourreaux et la conscience immortelle des fils de Dieu. Ce qui se passa dès lors fera suite un jour, dans l'histoire, aux actes des

martyrs qui souffrirent sous Néron, Domitien, Septime-Sévère, Dèce, Dioclétien. La nation polonaise, pendant cette persécution, se couvrit de l'immortelle gloire d'unir inséparablement à sa cause la cause de l'Église catholique, et de montrer tout à la fois et aux chrétiens comment il faut savoir mourir pour son pays, et aux nations comment il faut savoir s'immoler pour son Dieu !

Que ne fit pas le terrible maître auquel Dieu permit pour un temps d'éprouver la constance de son peuple ? Polonais, le récit de cette part de vos malheurs accable ma mémoire, en même temps qu'il déconcerte le courage de ma modération. Comment l'appellerai-je, le règne du persécuteur ? quel nom lui conviendra le mieux parmi tous les noms des douleurs humaines ? l'appellerai-je confiscation, déportation, torture, exil, knout, Sibérie ? Que dirai-je de cet acharnement à arracher du cœur de la Pologne jusqu'au dernier vestige de sa nationalité ? La langue polonaise interdite, le drapeau polonais supprimé, la déportation de tous les orphelins, les églises catholiques données au culte gréco-russe, les universités déportées, les prêtres et les fidèles catholiques livrés à tous les outrages, des couvents de femmes envahis et traités par le fouet, la corde et le fer, vingt-cinq mille

familles polonaises arrachées au sol de leur patrie et jetées aux quatre vents du ciel : Chrétiens, voilà l'ordre qui régnait à Varsovie ! telle est la paix qu'avait faite l'injustice, et que la force prétendait maintenir au mépris de toute pudeur, et comme en dérision de Dieu. Ah ! je le sens, la colère me gagne, ô Seigneur Jésus, et j'ai besoin de regarder longtemps votre croix pour ramener mon âme à la patience et au pardon !... Il est tombé, d'ailleurs, cet aigle audacieux qui, du haut de son aire, surveillait de ses regards perçants les convulsions de sa victime. Si son cœur d'acier s'était flatté de conserver jusqu'à la fin la fausse paix des persécuteurs, il s'était trompé ! Les échos des canons de France brisant les triples remparts de Sébastopol ont pu lui sembler, dans ses derniers rêves, s'élever des plaines de Varsovie, et l'ont porté jusqu'au trône de l'éternelle justice, où l'attendait, pour lui demander compte de la Pologne, fidèle au rendez-vous donné, Grégoire XVI, l'intrépide vieillard qu'un jour il avait vu au Vatican !

Mais pourquoi, Seigneur, pourquoi le récit de la douloureuse passion de votre peuple ne s'arrête-t-il pas ici ? Comment un prince jeune, intelligent, réformateur, connaissant tout ce qui vient d'être dit, a-t-il prononcé ces paroles dont tous

les cœurs amis de la justice ont conservé l'étonnant et douloureux souvenir : « *Ce que mon père a fait est bien fait, et je le maintiendrai !* » Comment cet excès d'amertume a-t-il été imposé au noble peuple dont je défends la cause ? Comment celui qui comprend assez la justice pour travailler à l'élévation des conditions humaines dans son vaste empire, et pour y créer, d'un seul coup, des millions de citoyens en brisant les chaînes du servage, comment le même prince a-t-il ordonné, ou permis, ou ignoré, car la raison se perd dans ces dédales, tout ce qui vient d'outrager le regard d'un siècle qui se dit chrétien et qui se croit civilisé ? O abîmes insondables, et que peut seul franchir l'œil même de Dieu !

Hélas ! c'est plus encore pour nous tous, c'est plus encore pour l'honneur de notre siècle, celui de l'Europe, celui de la France, que pour vous-mêmes, ô Polonais, que je déplore cette dernière persécution ! car pour vous, elle vous donne deux biens dont je n'ai pas le courage de regretter le sanglant cadeau : elle a rajeuni dans vos mains, en leur donnant un éclat encore plus pur, et cette fois connu de tous, toutes les couronnes et toutes les palmes du martyr ; enfin elle vous a donné le jour de la justice ; car j'en porte en mon âme

comme le témoignage invincible : Oui, oui, mon Dieu, oui, n'est-ce pas, Seigneur, oui, c'est le jour de la justice!...

Vous les avez entendues, chrétiens et catholiques, ces hymnes inénarrables qu'une grande nation tout entière en deuil a répétées pendant deux années au pied des tabernacles, sur le seuil des églises, dans les réunions populaires, sur les places de ses grandes cités, dans les plus humbles de ses hameaux ! Portées par le souffle de l'admiration, elles ont traversé l'Europe, et sont venues ici arracher à nos yeux des larmes qu'elles ne cherchaient pas. Je veux la redire dans la chaire sacrée, cette hymne polonaise, ineffable cantique où les espérances du patriote se mêlent aux derniers soupirs des martyrs ! Mais d'abord, chrétiens, sachez comment la Pologne l'a chantée : elle l'a chantée à genoux, devant les mitrallades et les feux de peloton russes, sous les pieds des chevaux, sous le feu renouvelé jusqu'à quinze fois des bataillons, à la gueule des canons, sans se battre, les bras et les mains croisés, les yeux levés vers le ciel, en renouvelant tant qu'il l'a fallu les rangs de ses immolés volontaires, avec la résolution de ne plus protester par le glaive mais par la simple mort, avec l'indomptable espé-



rance d'émouvoir enfin l'Europe par l'insupportable spectacle de ces égorgements d'avance acceptés, et de tout obtenir de Dieu par ce solennel holocauste !

Pendant que la fusillade roulait, grondait, et que, désespérés, hors d'eux-mêmes, de nobles officiers russes brisaient leur épée ou cherchaient dans le suicide, spectacle inouï ! un refuge contre des ordres trop répugnants à des gens de cœur, la foule polonaise, immense, pressée, agenouillée, chantait devant Dieu :

« Rends-nous la patrie, Seigneur, rends-nous la liberté !

« Seigneur Dieu, toi qui, durant tant de siècles, entouras la Pologne de splendeur, de puissance et de gloire ; toi qui la couvrais alors de ton bouclier paternel, toi qui détournas si longtemps les fléaux dont elle a été enfin accablée, Seigneur, prosternés devant tes autels, nous t'en conjurons, rends-nous la patrie, rends-nous la liberté !

« Dieu très-saint, au nom des plaies sanglantes du Christ, daigne ouvrir la lumière éternelle à nos frères qui sont morts pour leur peuple opprimé ; daigne accepter pour eux l'offrande de nos larmes et de nos chants funèbres : rends-nous la patrie, Seigneur, rends-nous la liberté !

« Dieu très-saint, il n'y a pas encore un siècle que la liberté a disparu de la terre polonaise, et pour la regagner notre sang a coulé par torrents ; mais s'il en coûte tant de perdre la patrie de ce monde, ah ! combien doivent trembler ceux qui perdront la patrie éternelle !

« Prosternés devant tes autels, nous t'en conjurons, Seigneur Dieu, rends-nous la patrie, rends-nous la liberté ! »

Ainsi chantait toute une nation, obéissant à l'inspiration sublime de sa foi et de son espérance, obéissant à ses saints qui la guidaient du haut du ciel, obéissant à ses grands citoyens, et surtout au patriarche de sa gloire et de ses infortunes, à cet illustre Adam Czartoryski, dont vos pieds foulent en ce moment la tombe, et qui, à la veille de sa mort, jetait à sa patrie ces dernières paroles :

« Ne descends pas, ô ma nation, de cette hauteur sur laquelle les peuples et les puissants de la terre sont forcés de te respecter ! au milieu de tes cruelles douleurs et du désespoir vers lequel te poussent la trahison et la violence, rejette les tentations de la colère. Souviens-toi qu'il faut plus d'héroïsme pour aller à la mort en découvrant sa poitrine que pour défendre sa vie le glaive à la main. La plus grande force sur la terre consiste à

ne pas tenir à la vie. Sache bien, ô peuple polonais, que c'est dans l'élévation de tes sentiments et dans la grandeur de tes vertus que résident et ta force actuelle et tes espérances pour l'avenir. Le martyr pour la foi et la patrie annonce toujours la victoire, car il élève la victime devant Dieu et devant les hommes.

« Il n'est pas donné aux hommes de prévoir les événements : c'est la Providence qui aujourd'hui éclaire et inspire la nation : c'est d'elle que nous devons attendre le secours; ce secours ne nous manquera pas ! »

Saintes paroles ! que je ne sais comparer, pour ma part, qu'aux exhortations des Tertullien et des Cyprien aux chrétiens des premiers jours; que tout un peuple entendait, et qui fermaient son cœur à toutes les séductions des ennemis de sa gloire ! Ceux-ci venaient cependant, mais toujours ils ont été repoussés. Tantôt c'étaient les faux amis de la Pologne qui, trahissant sa cause en affectant de la défendre, s'efforçaient de la précipiter dans les bras de l'autocratie russe, promettant de lui donner une paix opulente et de grands avantages si elle consentait à enfouir ses souvenirs, ses droits, son honneur, le fruit de son sang et de ses larmes, dans le gouffre du *Panslavisme*. Tantôt

c'étaient les plus fameux héros des entreprises révolutionnaires, qui, leur œuvre achevée sur tel ou tel point du monde, venaient offrir à la nation expirante le secours de leur audace et les ressources ténébreuses de leurs royaumes cachés.

Et ce peuple abandonné de tous, ce peuple trahi, foulé aux pieds, dédaigné dans ses malheurs par les nations superbes ou distraites, ce peuple a résisté à toutes ces offres, parce qu'il les a trouvées impures et indignes de sa cause!

On lui a dit : Ne tirez plus le glaive, — et il ne l'a pas tiré!

On lui a dit : Nous serons avec vous, si vous séparez votre cause de la révolution, — et il n'a rien accepté de la révolution!

On lui a dit : Votre heure n'est pas venue, sachez attendre, — et il a attendu!

On lui a dit : Sachez mourir, longtemps, sans vous défendre, — et il a su mourir... Était-ce assez, ô mon Dieu! ou bien que fallait-il donc faire?

Alors la politique russe entreprit d'en finir avec cette résistance pacifique de la Pologne, qui commençait cependant à émouvoir les plus indifférents en Europe. Jusque-là rien n'avait pu ni l'ébranler ni la vaincre. Un soir, après une jour-

née de massacres, le prince Gorstchakoff, l'intrépide défenseur de Sébastopol, avait dit au noble comte Zamoyski : « Mais battez-vous donc ! — Nous n'avons pas d'armes ! — Eh bien ! je vous en donnerai. — Nous n'en voulons pas. Vous pouvez nous assassiner, mais nous ne nous battons pas ! » Telle était la résolution de tous les cœurs, lorsque parut ce fameux décret de la conscription, dont les intentions cachées, puis découvertes, ont fait frémir tout ce qui porte un cœur d'homme. Il s'agissait, sachez-le, chrétiens, sous le prétexte de cette conscription, d'enlever et de déporter vingt à vingt-cinq mille Polonais choisis et signalés aux soupçons de leurs puissants ennemis ; c'est ce qu'on osa plus tard appeler « une mesure ayant pour objet de débarrasser le gouvernement de sujets dangereux (1). » — Qui le croira ? on dit que l'infortunée Pologne avait contracté jusqu'à ce point l'habitude du martyr, que ce décret affreux eût été peut-être subi, si l'infamie d'un seul mot, ajouté sans raison ni prétexte à l'ordre du supplice, n'eût allumé l'immense incendie dont les flammes montent en ce moment vers le ciel.

(1) Voy. le discours déjà cité de M. Donjean au Sénat.

Je ne vous le redirai pas, ce mot abject, chers Polonais... Je n'en dirai qu'une parole, c'est que vos ennemis étaient attendus là par la justice de Dieu. Ce grand Dieu ne put supporter de voir le sang et les larmes de ses saints souillés, déshonorés, travestis par un inepte et vil mensonge; il remit au cœur de vos fils l'étincelle qui fait les guerriers, et ses prêtres bénirent leurs armes.

Et maintenant ils sont sur les champs de bataille. Ils y sont comme des fils de Dieu qui meurent pour la foi et pour la justice, intrépides et cléments, forts et doux, sublimes dans leur piété, murmurant dans leurs derniers soupirs le pardon de leurs ennemis, tranquilles du côté de Dieu, car ils reçoivent les sacrements avant la bataille, et portent souvent dans leur poitrine le corps et le sang de Jésus-Christ, dévoués comme les plus célèbres des héros de la terre, et faisant taire la gloire des Thermopyles et de Léonidas dans ces combats où l'on nous redit que deux cents jeunes nobles ont sauvé l'armée des paysans dans sa retraite, en se jetant et en mourant jusqu'au dernier sur les canons russes.

Quant aux détails de cette guerre terrible, pourquoi vous les dépeindre? chaque jour les lugubres nouvelles vous en sont apportées. Vous y recon-

naissez la fureur de ces hordes sauvages que l'immense empire de Russie recèle dans son sein, et que, dans des jours néfastes, notre terre de France a vues défilér, à travers des larmes où la douleur nationale laissait encore place à la surprise. Elle éclate, cette fureur de barbares, affranchis par leur génie même de toute discipline, en de hideux excès dont on peut à peine supporter la lecture. Tantôt ce sont les prisonniers polonais qu'ils enferment dans des maisons livrées aux flammes, tantôt ce sont les morts qu'ils défigurent sur le champ de bataille, et mutilent si horriblement que l'œil même d'une épouse ou d'une mère ne peut les reconnaître, tantôt enfin ce sont les femmes dans le sein desquelles ils voudraient comme étouffer toute la vie de la nation, et qu'un des derniers ukases ordonne de « *traiter militairement* : » éternel honneur pour vous, Polonaises, puisque c'est proclamer qu'en ce moment il n'est pas une fille de la Pologne qui ne vaille un guerrier ! Que dirai-je encore ? tout est flammes, armes, cris de guerre, ruines et sang, désespoir et efforts suprêmes au cœur même de l'Europe : voilà le legs de nos pères, et ce qu'il s'agit maintenant, nous Français, de léguer à l'avenir ou de terminer dans l'honneur et la justice.

Un seul mot encore, et j'aurai tout dit.

Messieurs, s'il est une conviction qui ait grandi parmi les peuples, et que la sagesse éclairée des vrais politiques ait fait prévaloir dans l'opinion générale, c'est que la paix est la condition nécessaire du bonheur pour les hommes, et qu'en particulier la puissance et la prospérité des grandes nations de l'Europe sont plus que jamais à ce prix. On a vu, plus clairement peut-être qu'on ne l'avait fait encore, combien était fatal, tôt ou tard, aux favoris de la fortune ce que l'on a nommé *l'esprit d'usurpation et de conquête*; et de quels étranges retours étaient suivies les entreprises des plus irrésistibles conquérants. On a mieux connu le prix de la vie et du sang des hommes. Les plus puissants des souverains, et je le dis à leur gloire, au soir même des journées glorieuses et dans l'enivrement de la victoire remportée, n'ont pu considérer sans frémir les moissons humaines couchées sur les champs de bataille, et l'on s'est hâté de mettre fin à des guerres que l'on sentait désastreuses pour tout le monde. On a compris et déclaré que « dans l'état éclairé de l'opinion publique on est plus grand aujourd'hui par l'influence morale que par des conquêtes stériles; » et qu'il est temps de développer la puissance des nations au-



tremement que dans ces luttes périodiques où s'engloutissent les meilleures forces de la terre.

On a vu cela, on l'a dit, on le sait.

Cependant cette paix que cherche l'Europe, cette paix solide et durable, qui permettrait à chacun de développer les dons qu'il a reçus de Dieu et de changer, selon le beau mot du prophète, « l'épée du soldat en socs de charrue et en faux de moissonneurs (1), » au lieu d'épuiser ses forces à entretenir d'immenses armées permanentes, et à multiplier constamment le nombre et la puissance des instruments de mort, cette paix sincère et vraie l'Europe ne la possède point.

A chaque moment, au contraire, il semble que le sol tremble sous nos pas, que la terre s'entr'ouvre, et que les flammes des grandes guerres veillent s'élançer de nouveau pour embraser le monde.

D'où vient aux nations une si grande inquiétude, et pourquoi nulle d'entre elles ne peut-elle compter sur son lendemain ?

Il n'y a qu'une seule réponse à cette question : mais elle est certaine. C'est que des injustices majeures défigurent encore aujourd'hui notre Eu-

(1) Isaïe, II, 4.

rope, et que ces injustices non réparées sont, dans le grand corps des nations, comme des blessures que le premier hasard envenime et enflamme, et qui menacent à chaque moment de tout jeter dans la fièvre, dans le délire et dans les derniers périls.

La plus ancienne, la plus odieuse, sans comparaison possible, la moins supportable devant Dieu de ces injustices, est celle que le comte de Maistre appelle l'*exécrable partage de la Pologne*.

Il faut donc savoir et tenir pour certain qu'il n'y a, qu'il n'y aura, et qu'il ne peut ni ne doit y avoir aucune paix durable pour les nations européennes tant que ce crime n'aura pas été réparé totalement, de façon à ce que la justice divine soit satisfaite, et qu'il ne demeure plus rien de l'iniquité qui a déjà coûté près d'un siècle d'angoisses, de larmes et de sang.

Comment sera faite cette nécessaire réparation à la justice ? — Il faut prier Dieu, chrétiens, qu'elle soit possible sans l'effusion du sang.

Hélas ! qu'il serait beau de voir ce puissant empire de Russie, qui renferme un si grand nombre de clairvoyants esprits, de cœurs généreux, de volontés énergiques, dont nous saluons si volontiers le réveil à la vie civile, dont nous atten-

dons toujours avec bonne espérance le retour à l'unité religieuse, se faire gloire de céder, non au choc des armées rivales, mais à la puissance de la raison ; faire taire l'orgueil banal et l'obstination vulgaire des forts devant l'évidence du droit, renoncer, en brisant lui-même les fers de la Pologne, au fléau qui le ronge et le dévore !

Hélas ! pourquoi ose-t-on à peine entretenir une si sage espérance ? Cependant, Seigneur, de ce côté même tout n'est pas perdu, et dans le moment où je parle, les chefs des peuples délibèrent, et cherchent à résoudre le grand problème.

O Dieu, bénissez-les dans leurs conseils ! élevez leurs cœurs, et rendez droites leurs volontés ! mettez le respect de votre justice dans l'âme de ceux qui l'ont jusqu'à ce jour méconnue ! mettez en ceux qui la défendent la force et l'indomptable résolution des grands desseins, le désintéressement qui convient aux vengeurs du droit, la conscience de leur sainte mission et de l'honneur que Dieu leur fait en les chargeant de ses affaires parmi les hommes.

Mais quoi ! si, contre toute espérance, et malgré toute prière, l'esprit de ténèbres s'appesantissait davantage sur les persécuteurs ; s'ils s'enhardissaient dans la violence, dans l'outrage, dans le

massacre ; si nos désirs de la paix ne servaient qu'à encourager leur fureur et à rendre leur cœur plus inaccessible à toute parole de justice... alors, alors, « ô Dieu ! lève-toi et dissipe tes ennemis : *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus* (1) ! — Prends ton armure et ton bouclier, ceins tes reins de ton glaive, ô Tout-Puissant. *Apprehende arma et scutum* (2), *accingere gladio tuo super femur tuum, Potentissime* (3). — Il se lève, le voici, c'est le Dieu des libres et justes vengeances : *Deus ultionum Dominus, Deus ultionum libere egit* (4). Parais, ô toi qui juges la terre, et règle le compte des superbes : *Exaltare qui judicas terram, redde retributionem superbis* (5) ! O Dieu, nous sommes prêts alors ! choisis parmi nous les vengeurs de ta cause. O Dieu, regarde ta chère France, l'antique soldat de tes saintes guerres ! Ne souffre pas, Seigneur, que nul la précède sur le chemin de ton service ! Couvre et soutiens de ton bras celui qui conduira nos bataillons ! Qu'il se sente invincible, « précédé par une grande cause, suivi par un grand peuple ! « Qu'il sache bien que

(1) Ps. LXVII, 2.

(2) Ps. XXXIV, 2.

(3) Ps. XLIV, 4.

(4) Ps. XCXIII, 1.

(5) Ps. XCXIII, 2.

« le sentiment national le portera sur des ailes de flamme, et que ses plus opiniâtres adversaires béniront ses armes et pleureront de joie sur ses triomphes! »

Quant à vous, chers auditeurs, avant de nous séparer, je vous demande une double promesse.

Français, qui êtes venus ici honorer d'illustres morts, jeunes hommes qui m'écoutez, amis et frères, je vous demande en ce moment un serment intérieur : celui de défendre, quoi qu'il arrive, pendant toute votre vie, dans la mesure de vos forces, la cause de la justice de Dieu et de la paix à venir dans la cause de la Pologne. Par la parole ou par la plume, par l'action individuelle ou par l'action publique, soyez les serviteurs de cette cause deux fois sainte : Dieu vous bénira, et vous laisserez de vous, à vos fils, un souvenir et un exemple!

Et vous, Polonais, quelle que soit encore pour vous la fortune des armes... — mais non ! je n'ai plus le courage de penser à une ruine qui laisserait cette fois, sur la conscience des chrétiens, le poids d'un remords trop insupportable, ah ! plutôt je ne sais quel instinct me pousse à vous prophétiser l'au-

rore d'un jour meilleur, et à saluer d'avance la résurrection de votre douce, grande et chère patrie!

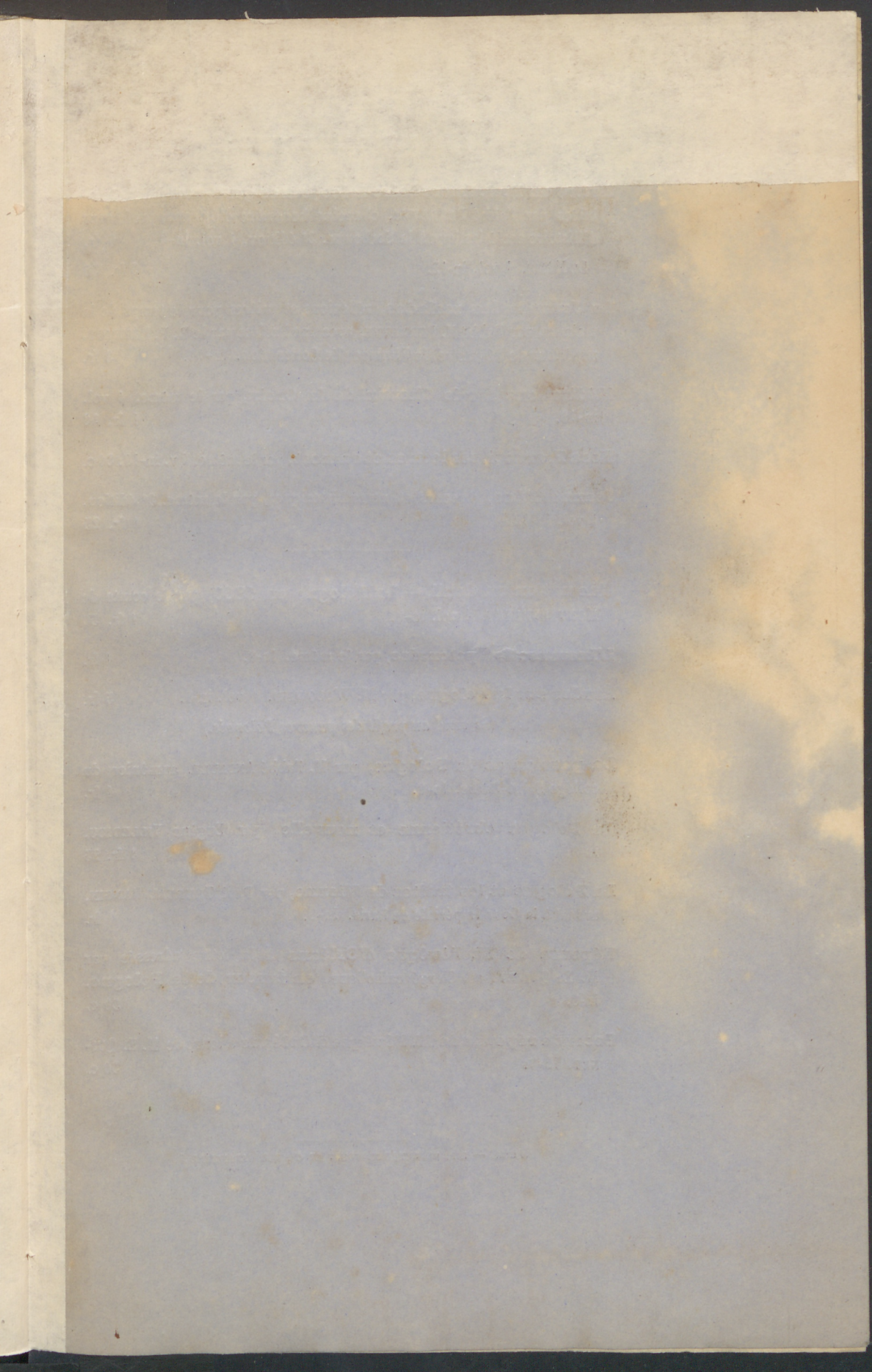
Polonais, quand vous serez revenus des fleuves de l'exil dans cette Jérusalem de vos pleurs et de vos désirs, tournez vos cœurs vers Dieu, et souvenez-vous alors de ses antiques bontés!

Souvenez-vous que, dans les jours de vos malheurs, l'Église catholique vous traita comme ses enfants chéris, et soyez un grand peuple, invinciblement attaché à son amour et à son service!

Souvenez-vous que, dans votre exil, vous fûtes accueillis comme des frères sur la terre de France!

Souvenez-vous de ceux qui ont honoré vos malheurs, des saints qui ont prié pour vous, des soldats qui vous ont offert leur sang, des riches qui vous ont donné leur or, des pauvres qui vous ont donné leur cœur, des orateurs qui vous ont défendus, des prêtres qui vous ont bénis: ceux-là verseront sur vos lauriers les plus heureuses de leurs larmes, et laissant aux hommes, après le triomphe de votre droit, une paix embrassée par la justice, ils béniront Dieu, espéreront dans l'avenir et mourront contents!





40

381795

A LA MÊME LIBRAIRIE :

- Lettre du R. P. Lacordaire à des jeunes gens**, recueillies et publiées par l'abbé PERRYVE, chanoine honoraire d'Orléans, professeur d'Histoire ecclésiastique à la Sorbonne. 3<sup>e</sup> édition, 4 vol. in-8. 6 fr.
- LE MÊME. 4 vol. in-42. 3 fr. 50
- La Journée des malades**, réflexions et prières pour le temps de la maladie, par l'abbé H. PERRYVE, avec une Préface par le R. P. PÉTETOT, supérieur de l'Oratoire de l'Immaculée Conception. In-48. 3 fr.
- Méditations sur le Chemin de la Croix**, par le même. 4 vol. in-48. 4 fr. 50
- Rosa Ferrucci, ses lettres et sa mort**, par le même. 4 v. in-48. 80 c.
- Jeanne d'Arc**, discours et notes historiques, par le même. 3<sup>e</sup> édition. 4 vol. in-42. 4 fr. 25

---

**Une nation en deuil. — La Pologne en 1860**, par le comte de MONTALEMBERT. 4 vol. in-8. 4 fr. 50

**L'Insurrection polonaise**, par le même. In-8. 4 fr.

**Études sur la Pologne**, par M. WOŁOWSKI. 4 vol. in-8. 5 fr.

*(Se vend au profit des pauvres Polonais.)*

**La passion de la Pologne**, par M. l'abbé ANSAULT, aumônier du collège Saint-Barbe. In-8. 4 fr.

**La Pologne chrétienne et nouvelle**, par Eugène VILLEDIEU. In-8. 4 fr. 25

**La Pologne et les traités de Vienne**, par Paul THUREAU-DANGIN, avocat à la Cour Impériale de Paris. In-8. 4 fr.

**Réponse de M. l'évêque d'Orléans** à la lettre adressée par M. E. QUINET, au Clergé catholique, en faveur de la Pologne. In-8. 50 c.

**Seconde réponse de M. l'évêque d'Orléans** à lettre de M. E. QUINET. In-8. 50 c.



